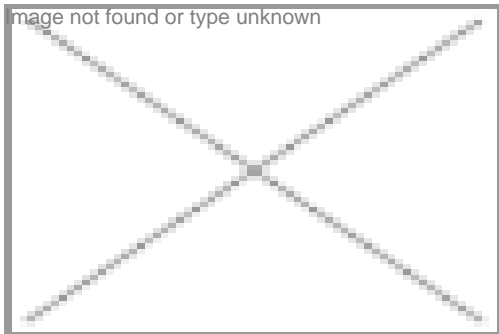


juillet 2010

Buitex

[Accueil](#) / [BATIDISTRIBUTION](#) / [Fournisseurs](#) / [Isolation thermique](#)

Avis Technique du CSTB pour l'Isonat+



Après la certification Acermi obtenue en novembre dernier,

l'Isonat+ développé par la société Buitex, a obtenu un Avis Technique du CSTB et devient le premier isolant végétal en fibres de bois à acquérir cette qualification. Délivré par un groupe d'experts, cet avis prend en compte les exigences réglementaires françaises ainsi que les objectifs de performances (selon la Réglementation Thermique) et de durabilité du produit. Indicateur de qualité, il offre également une garantie pour les professionnels comme pour les particuliers. En effet, nécessaire à la labellisation d'une construction BBC, il permet au produit d'être soumis au crédit d'impôt, d'être reconnu par la Commission C2P (Commission Prévention Produit gérée par l'Agence Qualité Construction) et d'entrer en conformité avec le DTU 31-2, norme officielle qui régit les constructions de bâtiments à ossature bois. Par ailleurs, pour Buitex, cette certification ouvre les portes des marchés publics en plaçant l'Isonat+ au même niveau que les isolants traditionnels habituellement prescrits et mis en oeuvre dans les constructions publiques.